



Engagements individuels de Danone dans act4nature international

Nous pensons qu'une alimentation saine doit venir d'une planète en bonne santé, une conviction incarnée dans notre signature « One Planet. One Health ». Pour nourrir les générations futures via une agriculture responsable, la biodiversité joue un rôle clé. La protection de la biodiversité est un objectif transversal qui recoupe nos engagements suivants :

1 0 déforestation d'ici fin 2020

Dès 2012, Danone s'est engagé à supprimer la déforestation de sa chaîne d'approvisionnement d'ici à fin 2020, et publie chaque année sa **performance**.

Nos engagements :

- 0 déforestation dans notre chaîne d'approvisionnement d'ici fin 2020 sur nos 4 ingrédients prioritaires.
- 100% d'huile de palme **certifiée RSPO** et **ségréguée** (traçable dès la plantation) d'ici fin 2020 pour l'ensemble de nos catégories de produits.
- 100% de nos emballages papier en papier recyclé ou certifié FSC (ou équivalent) d'ici à fin 2020. Pour en savoir plus sur l'intégralité de nos engagements sur la circularité des emballages, se référer à notre **politique**.

2 Promotion de pratiques d'agriculture régénératrice en faveur de la biodiversité animale et végétale

En accord avec nos partenaires, en priorité les agriculteurs, Danone promeut des **pratiques agricoles favorables à la biodiversité**, à travers la rotation des cultures, le développement de zones tampons, les pratiques d'agroforesterie et la limitation des intrants chimiques.

Nos engagements :

- En France, 100% de nos ingrédients produits sur le territoire issus **de l'agriculture régénératrice** d'ici à 2025.
- Dans la totalité de notre chaîne d'approvisionnement, **optimisation de notre utilisation d'engrais**¹ et **réduction des intrants chimiques**² pour 75% de nos volumes de lait, fruits, amandes et soja d'ici à 2030.

3 Préservation des bassins versants

Afin de préserver la biodiversité dans les zones les plus à risque de stress hydrique, nous soutenons des **solutions adaptées** localement en matière de qualité, de quantité et d'accessibilité de l'eau dans nos propres opérations et notre chaîne de valeur.

Nos engagements :

- Réduction du volume de notre consommation totale d'eau par 25% d'ici à 2030.
- Développement de plans de préservation pour 55 bassins versants dans nos zones en situation de stress hydriques d'ici à 2030.

4 Lutte contre le changement climatique

Nous pensons qu'afin de préserver la biodiversité, il est essentiel de réduire notre empreinte carbone tout au long de notre chaîne de valeur et de travailler avec nos agriculteurs partenaires à séquestrer davantage de carbone dans les sols là où nous opérons – l'agriculture représentant 60% de nos émissions.

Nos objectifs de réduction des émissions d'ici à 2030 ont été approuvés par l'initiative Science-Based Targets sur la base des 2°C en 2017. En 2019, nous avons atteint notre pic d'émissions, avec 5 ans d'avance sur notre objectif.

Parmi nos engagements :

- **Neutralité carbone d'ici à 2050** sur l'ensemble de notre chaîne de valeur, de l'amont agricole à la fin de vie de nos produits.
- Signature de l'engagement « **Business Ambition for 1.5°C** » en juillet 2019.

5 Action collective

Nous savons que nous ne pourrions pas résoudre ce problème seuls. Nous avons ainsi signé les engagements Act4nature en 2018 et nous nous réengageons à les maintenir en 2020. C'est dans ce même esprit que nous avons lancé la coalition « One Planet Business for Biodiversity » (**OP2B**), un « action tank » réunissant 21 grandes entreprises qui partagent la même volonté de faire de l'agriculture un levier pour la protection et la restauration de la biodiversité, sauvage ou cultivée.

Ensemble, elles se sont engagées à transformer leur propre chaîne d'approvisionnement autour de trois axes de travail : accélérer le déploiement des pratiques d'agriculture régénératrice, augmenter la diversité de la biodiversité cultivée à travers la diversification de nos portefeuilles de produits, protéger et restaurer les écosystèmes naturels en éradiquant la déforestation.

1 Voir la section 2 de la page 4 du document

2 Voir la page 15 du document